



VILLE D'HENRICHEMONT  
1 PLACE DE LA MAIRIE  
B.P. 14 - 18250 HENRICHEMONT  
☎ 02.48.26.70.04 - 📠 02.48.26.96.12  
[mairiehenrichemont@orange.fr](mailto:mairiehenrichemont@orange.fr)

## ARRETE DU 18 juillet 2022 PORTANT REGLEMENTATION DE PERMISSION DE VOIRIE et du STATIONNEMENT

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux de raccordement à l'assainissement collectif au 6 rue de Verdun à Henrichemont par l'entreprise PCCBAT à Henrichemont
- Vu l'intérêt général ;

### ARRETE :

**Article 1<sup>er</sup>** : La commune donne permission de voirie à l'entreprise PCCBAT pour des travaux de raccordement à l'assainissement collectif au 6 rue de Verdun du 18 juillet au 20 juillet 2022 inclus

**Article 2<sup>ème</sup>** : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

**Article 3<sup>ème</sup>** : Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux pendant cette même période

**Article 4<sup>ème</sup>** : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20220718-2022\_07\_74ar-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/07/2022

Affichage : 19/07/2022

publié le 19/07/2022 sur le site internet de la collectivité

Le Maire,  
Gilles BUREAU